Groupe Communiste et citoyen

Conseil du 20e arrondissement du 21 septembre 2020

Vœu relatif création d'un équipement public de proximité rue de la Croix Saint Simon

Vœu présenté par Raphaëlle Primet et les élus du groupe Communiste et Citoyens

Considérant le volontarisme des municipalités de Paris et du 20e pour développer l'offre d'accueil publique pour la petite enfance ;

Considérant le déficit de places d'accueil de la petite enfance existant dans le sud du 20e arrondissement, identifié comme déficitaire à l'échelle parisienne ;

Considérant le faible nombre de parcelles disponibles pour y implanter de nouveaux équipements ;

Considérant que la parcelle du 10-14 rue de la Croix Saint-Simon offre une constructibilité permettant d'envisager la construction d'un nouvel équipement ;

Sur proposition de Raphaëlle Primet et des élus du groupe communiste et citoyens, le Conseil du 20e arrondissement émet le vœu :

- **Qu'une réserve pour création d'équipement publique soit inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme ;**
- **Qu'une étude soit engagée sur la nature de cet équipement public, en prenant en compte les besoins locaux et notamment de création de places pour la petite enfance ;**
- **Que des contacts soient engagés avec les propriétaires de la parcelle du 10-14 rue de la Croix Saint-Simon pour travailler en vue de l'implantation d'un équipement public ;**
- **Que tout projet s'inscrive dans le respect de la chapelle mitoyenne et de son bâti historique ;**
- **Que l'aménagement maximise la végétalisation et garantisse au mieux la potentialité d'un accès piéton à la petite ceinture.**